

Rapport évolutif

Les classements internationaux des universités

Jacinthe Gagnon, MA
Relations internationales



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

INTRODUCTION

Au printemps 2010, le Québec a assisté au bras de fer entre le gouvernement et l'université McGill : l'établissement a décidé d'augmenter, sans le consentement des autorités publiques, les frais de scolarité pour la formation de MBA qu'il dispense. Seul établissement québécois figurant au Top 100 des universités en ce qui a trait aux meilleurs programmes de MBA, selon le *Financial Times*, McGill persiste dans sa volonté de se tailler une place sur la scène internationale de l'éducation, quitte à devoir renoncer au soutien financier public. Cette audace témoigne de la détermination de certains établissements de vouloir figurer dans les listes d'excellence et de l'incertitude des autorités publiques quant aux initiatives des établissements dans ce domaine.

Dans le monde de l'après-crise de 2008, la quête de ressources financières se révèle être un défi de taille. Les établissements d'enseignement supérieur, qu'ils soient financés par l'État ou des sources privées, font face à ce problème. D'autant plus que la demande en éducation supérieure ne cesse d'augmenter un peu partout sur la planète, en raison du rôle qu'on attribue dorénavant au savoir, dans la croissance économique. Il va sans dire que la mobilité étudiante a pris une importance capitale au cours de la dernière décennie. Ainsi, en 2005, on estimait à plus de 420 000, le nombre d'étudiants chinois à l'étranger pour poursuivre leurs études (UNESCO, 2009). Doit-on se surprendre que le classement international des universités le plus populaire soit publié par une université chinoise?

On assiste donc à une concurrence féroce à laquelle se livrent les établissements pour attirer les clientèles les plus prisées – étudiants étrangers, chercheurs de

renommée – afin d'améliorer leur image de prestige et d'accroître leurs ressources financières. Cette rivalité internationale entre établissements est notamment exacerbée par les classements universitaires. Ceux-ci foisonnent depuis quelques années : ils sont régionaux, nationaux ou internationaux; ils sont produits par des universités, des journaux ou des *think tanks* et sont élaborés à partir de critères qui, souvent, divergent.

Cette étude porte sur l'importance que l'on accorde aux classements de portée internationale, dans la formulation des politiques publiques et des stratégies institutionnelles. La popularité des multiples palmarès démontre un besoin d'informations et d'hiérarchisation, auquel répondent les classements. Une description synthétique des principaux classements internationaux d'établissements d'enseignement supérieur, selon leurs caractéristiques, sera ainsi présentée. Le regard que portent les chercheurs sur ces classements, de même que l'influence de ceux-ci sur l'élaboration des politiques, des stratégies et décisions des dirigeants d'établissements sera, par la suite, évalué. En guise de conclusion, ce rapport proposera une nouvelle formule favorisant l'émergence d'un programme d'informations exactes et pertinentes sur les établissements universitaires du monde.

1. LA RAISON D'ÊTRE DES CLASSEMENTS

L'évaluation des programmes d'études et des établissements n'est pas chose nouvelle. Depuis 1983, *U.S. News and World Report* publie un palmarès des meilleures universités américaines. C'est plutôt la comparaison, à l'échelle mondiale, de la performance des universités, qui est récente. En effet, la position qu'occupe une université dans l'univers de la recherche, au plan national ou international, est

souvent perçue comme le gage de qualité par excellence, à l'époque où la connaissance, l'innovation, la recherche et le développement sont essentiels au progrès des pays industrialisés.

À quel besoin ces classements répondent-ils? Ils satisfont d'abord un besoin d'information au sein des clientèles étudiantes, quant aux programmes d'études proposés par les universités étrangères (Bourdin, 2008; Dill & Soo, 2005). Cette recherche de données découle notamment de l'incitation à la mobilité étudiante concrétisée par la mise en œuvre de politiques et de programmes à cette fin, développés par plusieurs États, de même que par la création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et les déclinaisons de ce modèle sur les continents africain, asiatique et latino-américain, qui se bâtit et facilite le déplacement des étudiants pour poursuivre des études à l'étranger.

Il faut aussi tenir compte de la demande croissante d'évaluation des programmes d'enseignement et des établissements d'éducation supérieure (Bourdin, 2008) qui se manifeste dans les pays industrialisés. Pour y répondre, plusieurs pays choisissent de mettre sur pieds des agences indépendantes évaluant la qualité des institutions. Du point de vue de ceux qui y investissent, les milieux publics et privés, les sommes consenties à l'éducation supérieure doivent être profitables. Ainsi, tout comme on examine les cotes boursières ou les résultats financiers des grandes entreprises, on cherche à connaître le rendement des universités. La comparaison internationale des établissements d'enseignement supérieur, notamment sous la forme des classements, vient satisfaire la demande d'information quant aux forces et faiblesses de ces institutions. Elle comble également un déficit de transparence, alors que ni les institutions, ni les gouvernements ne sont en mesure de fournir toutes les informations

que requièrent leurs clientèles (Usher & Savino, 2006). Selon le rapport Bourdin (2008), les classements viendraient, en effet, pallier l'opacité qui plane sur les performances des établissements. Toutefois, malgré leur première utilité, les classements sont loin d'être des outils servant à mesurer l'« assurance-qualité »...

Il s'avère essentiel d'étudier les classements universitaires puisque de plus en plus d'institutions d'enseignement supérieur s'y réfèrent pour orienter leurs actions et que plusieurs gouvernements s'en servent pour formuler leurs politiques publiques dans le domaine de l'éducation. Les classements ont un impact réel sur les politiques. Devant la nécessité de fonder ces politiques sur de solides données, on peut s'interroger sur la qualité de cette source d'information. Les renseignements sur lesquels s'appuient les décideurs publics et les gestionnaires d'établissements sont-ils exacts, fiables, objectifs? Ces classements permettent-ils d'évaluer la valeur réelle des établissements en matière d'enseignement, de recherche, missions premières des universités?

Plusieurs ont dénoncé les limites méthodologiques et bibliométriques – la bibliométrie étant un procédé statistique servant à mesurer l'utilisation du matériel documentaire – de chacun de ces classements. La crainte que les politiques soient formulées à partir de données inexactes est donc présente. Comment peut-on pallier ce problème? De quelle façon rendre ces classements réellement utiles pour les décideurs publics et les dirigeants d'établissements d'enseignement supérieur, au Québec et partout ailleurs?

Les experts répondent que la meilleure façon de tirer profit des informations que fournissent les classements est encore de bien les connaître et les comprendre afin de correctement les interpréter.

2. PANORAMA DES CLASSEMENTS

Les principaux classements internationaux évaluent à peu près les mêmes établissements d'enseignement universitaire et leurs appréciations se fondent sur des principes et approches assez similaires (Van Dyke, 2005). Au-delà de ces aspects, les classements diffèrent considérablement dans les objectifs qu'ils poursuivent, les données qu'ils collectent et les champs qu'ils couvrent. Pour la seule notion de « qualité » d'un établissement, que tous les classements se targuent d'évaluer, les définitions peuvent grandement différer (Van Dyke, 2005; Usher & Savino, 2006).

Aujourd'hui, plusieurs palmarès entrent en concurrence, mais deux d'entre eux, le *Shanghai Academic Ranking of World Universities*, de l'université chinoise Jiao Tong, et le *World University Ranking*, du *Times Higher Education Supplement*, sont mieux connus, attendus et même parfois redoutés. Ils sont compulsés par les chefs d'établissements, les autorités gouvernementales, les étudiants à la recherche de l'université où poursuivre leurs études et même par les dirigeants d'entreprises en recrutement.

Cette section présente un tour d'horizon de sept classements internationaux. Bon nombre d'études proposent des analyses comparatives assez détaillées sur les classements internationaux. Inspirés de celles-ci, se retrouvent sous la loupe, d'abord le classement de Shanghai et celui du *Times*, dont les critères sont plus largement explicités, compte tenu de leur grande popularité. Ensuite, on présentera brièvement le classement d'excellence du *Centrum für Hochschulentwicklung*, un *think tank* allemand, le classement des programmes de MBA du *Financial Times*, celui du *Centre d'études sur les sciences et les technologies* de l'université de Leiden,

aux Pays-Bas, le classement de l'École des Mines, de Paris, et le *Webometrics Ranking of World Universities* du Conseil supérieur de la recherche scientifique espagnol.

En 2003, l'**Academic Ranking of World Universities** – dit classement de Shanghai – produit par l'université Jiao Tong de Shanghai, en Chine, est publié pour la première fois. À l'origine, les initiateurs du projet avaient pour objectif de situer, sur l'échiquier mondial, les établissements d'enseignement supérieur chinois en les comparant à leurs homologues à travers le monde (Pech, 2009; Bourdin, 2008). Le succès retentissant de ce classement, principalement auprès des médias, les incita à répéter annuellement cette comparaison.

Aujourd'hui, les universités sélectionnées, plus d'un millier à chaque année, doivent compter dans leurs rangs des lauréats de prix Nobel ou de médailles Fields¹. Sont également prises en compte les universités dont les chercheurs ont à leur actif de nombreuses publications indexées au *Science Citation Index-Expanded (SCIE)* ou au *Social Science Citation Index (SSCI)*². Une fois sélectionnées, les institutions sont comparées selon quatre critères supplémentaires, principalement fondés sur la recherche qui y est effectuée. On évalue le budget consacré à la recherche, le nombre d'articles publiés dans les revues *Nature* et *Science*, la fréquence de citation des chercheurs par leurs pairs dans les revues scientifiques et le nombre de chercheurs à temps plein, en tenant compte de la taille de l'université. À chacun des six critères correspondent un indicateur et une pondération. C'est ainsi qu'est calculé le résultat final de chaque université et que s'élabore la liste des 500 « meilleurs » établissements.

Depuis le classement de 2007, les établissements sont répartis par domaines :

sciences naturelles et mathématiques (SCI), génie, technologie de l'information et informatique (ENG), sciences de la vie et de l'agriculture (LIFE), médecine clinique et pharmacie (MED), sciences sociales (SOC). Il faut noter que certains domaines, dont les arts, les sciences humaines, la psychologie, ne sont pas retenus par les chercheurs de Jiao Tong. Dans chaque domaine de spécialisation évalué, la liste des 100 premières universités est publiée.

Un an après la publication du premier palmarès de Shanghai, flairant la bonne affaire, le magazine britannique *Times Higher Education Supplement (THES)* publie le **World University Ranking**, classement devenu lui aussi l'un des plus connus à travers le monde. En tenant compte des critiques émises à l'égard du classement de Shanghai et cherchant à élargir les bases de l'évaluation des établissements, le *Times* prend en considération non seulement la recherche, mais aussi l'enseignement prodigué par l'université. Cinq critères, qualitatifs et quantitatifs, permettent au *Times* d'ordonner les 200 « meilleures » universités du monde. Outre le taux de citation des chercheurs par leurs pairs dans les revues scientifiques - aussi utilisé par l'université Jiao Tong - on recense le nombre d'étudiants et de collaborateurs (professeurs, chercheurs) provenant de l'étranger, de même que l'encadrement ou le ratio enseignants/étudiants. Cette vision globale qui évalue aussi la qualité de l'enseignement dispensé par les universités - aspect ignoré par *Academic Ranking of World Universities* - est appréciée par les chercheurs (Marginson & van der Wende & van der Wende, 2007; Taylor & Braddock, 2007).

Ce que certains reprochent au classement du *Times*, c'est l'importance qu'il accorde à la réputation de l'établissement : on y récompense davantage les efforts de marketing plutôt que les chercheurs de

l'institution (Marginson & van der Wende, 2007). Cette mesure est obtenue, depuis 2005, grâce à l'évaluation de l'établissement par les pairs (40% de la pondération totale), de même que par les employeurs (10%). Cet aspect, qui démarque grandement le classement du *Times* par rapport à celui de Shanghai, repose sur le jugement de milliers de professeurs et chercheurs des cinq continents qui portent un verdict sur les universités dans les disciplines de recherche pour lesquelles ils sont eux-mêmes spécialisés. Cette façon de procéder a toutefois connu quelques ratés.

Du côté européen, depuis 1998, un *think tank* s'intéressant essentiellement aux politiques allemandes de l'enseignement supérieur, le *Centrum für Hochschulentwicklung (CHE)*³, produit un classement des établissements allemands. L'équipe du CHE a développé une méthodologie singulière pour classer les universités. Parmi les produits que propose le CHE, le **CHE Excellence Ranking** est un classement qui déborde aujourd'hui les frontières allemandes pour évaluer les établissements d'enseignement supérieur de l'ensemble de l'Europe.

La méthodologie utilisée par le CHE est d'abord fondée sur la présélection d'universités selon quatre critères, liés à leur excellence en recherche et similaires à ceux qu'utilisent les classements de Shanghai et du *Times*. Quant au reste, il s'agit d'un système complexe qui a recours à de nombreux indicateurs. Il permet à l'utilisateur de choisir les éléments qu'il considère les plus importants et d'obtenir un panorama des établissements les mieux cotés, selon le profil qu'il détermine.

Le *CHE Excellence Ranking* n'évalue certes pas les établissements de l'ensemble de la planète. Il s'avère tout de même pertinent de le prendre en considération pour

deux raisons. D'une part, il se distingue radicalement des autres classements puisqu'il présente une cartographie plutôt qu'un palmarès des universités; d'autre part, le CHE fait partie du consortium de centres de recherche sélectionnés par la Commission européenne pour élaborer un « classement multidimensionnel des universités en Europe et dans le monde » (Institut Thomas More, 2009). Un projet de classement *made in* Europe des établissements d'enseignement supérieur à travers le monde avait été présenté par la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse, qui en faisait l'un des mandats de la présidence française de l'Union européenne (République française, 2008a, 2008b; Le Figaro, 2008). Depuis, ce projet, maintenant repris par la Commission européenne, suit son cours et en est à l'étape où s'élabore une méthodologie. L'approche du CHE, à la fois originale et instructive, a été choisie pour servir de base au modèle comparatif que la Commission européenne cherche à bâtir.

Le grand quotidien britannique *Financial Times* élabore, lui aussi, ses propres classements, depuis 1999. L'équipe du *Financial Times* recense les programmes de MBA offerts par les écoles ou facultés de commerce et de gestion réputées et dont l'orientation internationale est évidente (Confédération suisse, 2010). Elle réalise cinq classements différents, publiés à divers moments dans l'année, dont le **Global MBA Ranking**, classement récapitulatif des 100 « meilleurs » établissements de gestion, à travers le monde, retenus selon une vingtaine de critères d'évaluation.

Le *Global MBA Ranking* se base sur les résultats de questionnaires envoyés aux écoles et aux diplômés des programmes concernés. Les établissements anglo-saxons se classent généralement au sommet de la liste, grâce notamment à des critères

tels que les niveaux de salaire (auquel on accorde 40% de la pondération totale) et le volume de publication dans des revues scientifiques anglophones (Confédération suisse, 2010). Dans le but de prédire de quels établissements sortiront les futurs gestionnaires d'envergure mondiale, ce classement mise moins sur la recherche que sur l'employabilité. C'est pourquoi on tient compte des fonctions qu'occupent aujourd'hui les diplômés des différents programmes pris en considération.

Le *Centre d'études sur les sciences et les technologies* de l'université de Leiden, aux Pays-Bas, établit une hiérarchisation des universités européennes et produit aussi un classement des universités à travers le monde. Ce classement, le **Leiden World Ranking**, est élaboré à partir d'indicateurs bibliométriques qui évaluent le nombre de publications et le nombre de citations par publication au cours des dernières années. Le *Leiden World Ranking* propose un Top 100 et un Top 250 des établissements les mieux cotés, selon les critères retenus. Sans surprise, les universités de grande taille arrivent en tête de liste des 100 meilleures alors que les plus petites obtiennent une place dans le palmarès des 250 établissements les mieux cotés. Dans l'espoir d'éviter les critiques formulées contre le classement de Shanghai selon quoi les écoles plus spécialisées, telles que les écoles polytechniques, ne sont pas représentées, l'équipe de l'université de Leiden donne préséance au domaine de spécialité (Dalsheimer & Despréaux, 2008).

L'École des Mines de Paris lance, en 2007, le **Classement international professionnel des établissements d'enseignement supérieur**, qui s'affiche comme un classement « anti-Shanghai » (Institut Thomas More, 2009). De façon similaire au *Financial Times*, le palmarès de l'École des Mines se concentre sur l'employabilité des diplômés afin d'évaluer la qualité des

formations dispensées par les universités. Sont recensés les établissements dont d'anciens étudiants occupent le plus haut poste au sein de l'une des 500 grandes entreprises mondiales. Ce critère se veut le contrepoids du classement de Shanghai qui quantifie les détenteurs de prix Nobel et de médailles Fields (Dalsheimer & Desprésaux, 2008). Reste à s'interroger quant à la validité de ce critère comme gage de qualité et d'employabilité.

Le **Webometrics Ranking of World Universities**, publié deux fois l'an, depuis 2004, par le *Conseil supérieur de la recherche scientifique* en Espagne, retient 5000 établissements parmi les 15 000 qu'il évalue, à partir de quatre indicateurs retenus des sites web des universités. La richesse et la visibilité des informations sur les universités, disponibles sur Internet, sont pondérées selon le nombre de pages répertoriées ou les données que l'on peut extraire du web. Alors que le classement de Shanghai mesure la visibilité d'une institution à partir de la fréquence de citations par les pairs, le classement espagnol l'évalue notamment selon le nombre de liens externes répertoriés par établissement.

Répartis selon les régions géographiques, les résultats sont semblables à la plupart des autres palmarès : les établissements des États-Unis composent presque totalement le Top 50 et dominent le Top 100.

Quelles conclusions peut-on tirer de ce tour d'horizon des principaux classements internationaux? D'une part, tous sont apparus en réaction au tout premier palmarès de l'université Jiao Tong et ont tenté d'évaluer les mêmes aspects, mais de façon différente : la visibilité de l'institution, son impact *extra-mural*, la qualité de la recherche et des formations qui y sont dispensées. Même s'ils ont tenté de proposer

des correctifs aux défauts que l'on reproche au classement de Shanghai, peu d'entre eux ont réussi à se démarquer et à attirer l'attention à la fois des médias, des décideurs publics, des chefs d'établissements et des étudiants. La simplicité de la présentation des résultats du classement de Shanghai explique, en partie, sa grande popularité, particulièrement auprès des médias (Dalsheimer & Desprésaux, 2008).

Enfin, exception faite du classement du CHE, qui ne vise que des universités européennes, on remarque que tous les palmarès favorisent les universités anglo-saxonnes de grande taille au sein desquelles la recherche profite d'un financement substantiel.

Le classement de Shanghai a aussi fait des émules au plan national. En plus d'une dizaine de classements dits internationaux, on en répertorie aujourd'hui d'innombrables dans les pays développés, qui rangent leurs établissements. À cela s'ajoutent les listes de collèges et même d'écoles secondaires, dont le très médiatisé et controversé palmarès de *L'actualité*, au Québec, qui témoignent de l'engouement pour ce type d'ordonnements.

3. DES CLASSEMENTS AUX-QUELS ON ACCORDE TROP D'IMPORTANCE?

La plupart des classements internationaux examinés reposent sur des critères qui permettent aux mêmes universités de se hisser en tête de peloton et aux autres d'en être écartées, pour des raisons qui n'ont souvent rien à voir avec la qualité de la recherche ou de l'enseignement qu'on y prodigue. Beaucoup d'importance est accordée à ces palmarès qui couronnent les établissements dotés d'un profil spécifique : généralistes, autonomes et orientés vers la recherche. Quelle est l'appréciation des

chercheurs quant à ces classements et à l'importance qu'on leur accorde?

La littérature scientifique sur les classements internationaux est en plein foisonnement. Plusieurs auteurs (Van Dyke, 2005; Dill & Soo, 2005; Rocki, 2005; Usher & Savino, 2006; Marginson & van der Wende, 2007) comparent, décortiquent et analysent les classements les mieux connus. Leurs points forts, de même que leurs limites, sont identifiés, des solutions de rechange sont proposées, l'impact de leur publication sur les établissements et les politiques est examiné.

Selon certains (Van Dyke, 2005; Dill & Soo, 2005), les classements seraient importants, entre autres, parce qu'ils sont consultés par les étudiants et font partie des sources d'information qui guideront le choix de l'établissement où ces derniers poursuivront leurs études supérieures. L'attraction d'étudiants représente une source importante de revenus pour certaines universités, c'est pourquoi leur position au sein des classements se révèle cruciale. À titre d'exemple, 9% du revenu total des universités néo-zélandaises découle de l'arrivée d'étudiants étrangers. Dans le contexte actuel où l'attraction d'étudiants étrangers figure parmi les priorités des stratégies d'internationalisation de nombreuses universités, la possibilité que ces étudiants accordent une importance aux classements internationaux peut devenir un enjeu de taille pour les établissements.

Dans les faits, aucune étude empirique n'a pu vérifier l'exactitude de cette information. Si certains classements sont conçus avec l'objectif d'offrir aux étudiants les informations pour éclairer leur choix d'établissement, il n'existe pas d'évaluation de l'utilisation réelle qu'en font ces derniers.

Plus encore, les études menées sur les classements de Shanghai et du *Times* attribuent à leurs faiblesses méthodologiques, la publication d'informations souvent inexactes. Même son de cloche chez les chercheurs ayant examiné les classements nationaux. Dans une perspective longitudinale, Stewart Page s'est penché sur le classement du magazine *Maclean's* qui hiérarchise les établissements d'enseignement supérieur canadiens. En 1995, les conclusions qu'il tire de ses observations sont similaires à celles qu'il émet en 2001 : les données recueillies par le magazine pour établir le palmarès de 1993, tout comme en 1998, ne s'avèrent pas être des renseignements fiables pour les étudiants qui doivent choisir l'établissement où ils poursuivront leurs études (Page 1995; 2001).

D'autres recherches soulignent que, malgré de nombreuses contradictions, une certaine concordance se dégage des principaux classements quant aux établissements qui se retrouvent en tête de liste (Usher & Savino, 2006). Ainsi, les systèmes éducatifs où tous les établissements d'éducation supérieure ont à la fois une mission d'enseignement et de recherche, semblent mieux se classer. La France, par exemple, où des systèmes parallèles se côtoient (grandes écoles, instituts de recherche, universités, etc) est désavantagée par les critères d'évaluation de plusieurs classements (Harfi & Mathieu, 2006). Les universités britanniques et américaines s'en tirent mieux quant aux critères évaluant la recherche de pointe puisque celle-ci s'affiche généralement en anglais (Institut Thomas More, 2009). Les établissements où les chercheurs publient davantage en d'autres langues et dans des publications scientifiques moins réputées sont ainsi perdants.

Généralement, ces distorsions demeurent inconnues de l'opinion publique. Si elles

étaient prises en considération lors de l'interprétation des résultats des classements, l'importance de ces derniers en serait relativisée. À leur défense, les concepteurs des classements affinent leur méthodologie, aiguisent leurs outils d'évaluation et peaufinent la présentation de leurs résultats afin de rendre compte plus exactement de la performance des universités. À partir de 2010, le classement du *Times* bénéficiera d'une méthodologie révisée; il faudra voir si ces changements permettront de mieux traduire l'excellence des établissements les mieux évalués.

Il faut également souligner une initiative qui pourrait éventuellement favoriser l'amélioration des classements. Un groupe international d'experts des classements a été créé en 2002, à l'initiative du Centre européen de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur. Rassemblant des chercheurs soucieux de la qualité des données véhiculées par les classements internationaux, l'*International Ranking Expert Group* (IREG) développe un système d'évaluation des classements d'établissements d'éducation supérieure. L'objectif de l'IREG est de disséminer les principes sur lesquels devraient être fondés les classements afin de perfectionner les méthodes existantes et parfaire les instruments développés. La présence, parmi les membres de ce groupe, des instigateurs des classements de Shanghai et du *U.S. News and World Report*, porte toutefois à s'interroger sur l'objectivité de la démarche d'évaluation entreprise par l'IREG.

Un autre point soulevé par les analystes concerne la légitimité des auteurs des classements les plus populaires. L'utilisation et l'interprétation adéquates de données bibliométriques doit s'effectuer par des personnes s'y connaissent réellement : on ne s'improvise pas bibliométricien. Il s'agit là d'une discipline qui demande exactitude (Gingras, 2008). Le classement de Shanghai,

auquel on accorde tant d'importance, est fondé sur des données qui seraient difficilement reproductibles (Gingras, 2008). Par conséquent, à l'heure actuelle, les classements doivent être considérés comme un instrument, parmi plusieurs autres, pour guider le choix des étudiants, les stratégies des établissements et l'action publique en éducation supérieure

4. IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES

Si l'on se fie aux conclusions des chercheurs, les données fournies par les classements sont souvent ambiguës. Ainsi, il serait hasardeux de fonder les politiques uniquement sur ces informations qui pourraient mener à des résultats imprévus (Sponsler, 2009). Plusieurs (Marginson & van der Wende, 2007; Taylor & Braddock, 2007; Sponsler, 2009) ont rappelé l'importance de considérer les limites des classements lors de l'interprétation des résultats, afin que ne soient pas faussées les conclusions qu'on en tire. Les palmarès doivent certes figurer parmi les outils utilisés par les gouvernements et les établissements d'enseignement pour dresser le bilan de leurs politiques, de leurs activités et pour en élaborer de nouvelles, le cas échéant. Mais en aucun cas, ces résultats doivent-ils être pris isolément; ils doivent être interprétés à la lumière d'autres études et évaluations.

Néanmoins, les classements internationaux semblent frayer leur chemin jusqu'aux autorités gouvernementales. Ainsi, ils peuvent éventuellement orienter l'allocation de fonds publics (Marginson & van der Wende, 2007). Les autorités gouvernementales en prennent connaissance et un certain nombre d'entre elles s'appuient sur les classements pour orienter leurs politiques. Certains gouvernements, dont celui de Nouvelle-Zélande, se servent des

classements pour identifier les secteurs où le système d'éducation supérieure est moins performant et élaborer des politiques visant à pallier ces faiblesses (Smart, 2010). Les divers palmarès font toutefois partie d'un ensemble d'outils d'où les pouvoirs publics néozélandais tirent les informations dont ils ont besoin.

D'autres gouvernements utilisent ces mêmes classements afin de financer des secteurs ou des établissements en particulier ou encore pour justifier leurs réformes. Le cas de la France, à cet égard, est révélateur. En 2008, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, a émis le souhait que 10 universités françaises figurent parmi les 100 premières du classement de Shanghai, d'ici à 2012 (Le Figaro, 2008). Ajoutant sa voix à celle de la ministre, le Président Sarkozy a fait connaître son objectif de hisser deux établissements français dans les 20 premiers de la planète, au prix d'une augmentation considérable du budget de l'Enseignement supérieur (Pech, 2009). À la veille de procéder au remodelage du système éducatif français et de mettre en branle tout un train de réformes, le Président Sarkozy a pris prétexte de la faible performance des institutions françaises dans les classements internationaux pour justifier ces importants changements.

Dans d'autres pays industrialisés, les classements ont influencé la formulation de politiques qui mettent davantage l'accent sur la recherche. Certains décideurs publics vont même jusqu'à émettre l'idée de favoriser quelques universités où la recherche est très présente afin de concurrencer les autres acteurs sur ce marché en émergence (Marginson & van der Wende, 2007).

Cette idée a été reprise au Canada, non pas par les gouvernements, mais par les dirigeants de cinq grandes universités qui figurent dans les classements du *Times* et de Shanghai. Le G-5 ou *Big Five*, comme on l'appelle, est constitué des universités de Toronto, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de Montréal et de McGill. Les dirigeants de ces cinq établissements ont exhorté les autorités publiques à prendre davantage en considération leurs besoins, puisque leurs établissements peuvent faire rayonner le pays à l'étranger en se taillant une place sur la scène internationale. Ils soutiennent que des investissements publics substantiels en recherche leur permettraient de concurrencer les grandes institutions dans l'arène mondiale (Wells, 2009). Ainsi, les classements peuvent donner des munitions aux grandes universités pour revendiquer un soutien accru des gouvernements et réclamer des politiques favorisant les établissements qui ont une chance de se démarquer au niveau international.

Qu'en est-il de l'influence des classements sur les pratiques et les stratégies qu'élaborent les universités? Selon Marginson & van der Wende (2007), à cause de la pression qu'ils exercent sur les établissements, les classements sont susceptibles d'engendrer des effets pervers. Ces chercheurs considèrent, par exemple, qu'une des possibilités pour un établissement de gravir les échelons du classement du *Times* serait, pour une institution, d'améliorer son image de marque et sa réputation internationale et diminuer le ratio enseignants/étudiants, même si cela soit se faire au détriment de la recherche. À l'inverse, une université souhaitant se hisser dans le classement de Shanghai pourrait investir massivement dans la recherche, embaucher des chercheurs prolifiques dont les publications sont très citées, laissant de côté d'autres aspects qui ne sont pas mesurés par l'université Jiao Tong. Il

n'existe actuellement aucune étude qui puisse documenter de telles réorientations des pratiques institutionnelles, mais le danger de telles dérives est bien présent.

Témoigne également de ce phénomène l'étude menée par Hazelkorn (2009) visant à examiner les changements qui s'opèrent dans les institutions d'enseignement supérieur de divers pays, en réaction aux classements internationaux. La chercheuse observe que les classements encouragent nettement la modernisation et la rationalisation dans les établissements, l'amélioration de la réputation à l'international de l'éducation supérieure d'un pays, la valorisation de la mission de recherche et influencent les décisions quant au recrutement des professeurs et des étudiants (Hazelkorn, 2009).

Aux États-Unis, le classement national du *U.S. News and World Report* a eu un impact considérable sur l'attraction des étudiants vers les établissements figurant en tête de liste et sur les pratiques des institutions. Une augmentation des effectifs des universités les mieux cotées par le classement a été enregistrée, au fil des ans. Plusieurs universités, souhaitant également profiter de cette manne, ont alors développé des stratégies de façon à améliorer leur position au classement (Marginson & van der Wende, 2007).

Chaque année, au Québec comme ailleurs, un tapage médiatique entoure la sortie annuelle des classements internationaux de Shanghai et du *Times*. Certaines universités québécoises, se retrouvant en position avantageuse, rendent publiquement compte de leur satisfaction. Néanmoins, peu de dirigeants d'établissements d'éducation supérieure québécois prétendent vouloir se tailler une meilleure place au sein des classements. Peut-on, pour autant, affirmer que les universités québécoises sont

imperméables à l'impact que pourraient avoir les classements? On peut en douter puisque la plupart d'entre elles affinent leur stratégie d'internationalisation, sont à la recherche des meilleurs étudiants et chercheurs et mettent en valeur leurs atouts pour attirer ces derniers.

Enfin, l'étude des classements internationaux par les chercheurs a permis de mettre en lumière l'importance du rôle de l'État dans le domaine de l'éducation supérieure. Selon certains, le soutien public est crucial, par l'octroi de financement approprié au développement d'universités de classe mondiale (Horta, 2009; Salmi, 2009). Plus encore, l'intervention de l'État est indispensable au développement des classements universitaires internationaux. Pour Dill & Soo (2005), les pouvoirs publics ont la responsabilité d'appuyer la mise au point de critères sur lesquels devraient être fondées les évaluations des systèmes d'éducation supérieure. Dans la perspective où ces palmarès sont susceptibles d'influencer le choix des étudiants, de même que les pratiques des institutions, l'État doit s'assurer de la qualité des informations fournies à ces clientèles (Dill & Soo, 2005).

5. PERSPECTIVES ET RÉFLEXIONS

Très peu d'établissements québécois figurent dans les classements internationaux. Cela pourrait être perçu comme une faiblesse ou traduirait-il une mauvaise qualité des institutions d'enseignement? Le système d'éducation supérieure québécois est reconnu pour la qualité de son enseignement, notamment grâce au ratio enseignants/étudiants qui favorise un encadrement et un apprentissage personnalisés, aux qualifications des professeurs, pour la plupart, des chercheurs qui publient régulièrement dans des revues largement diffusées, et à la formation pratique que l'on y propose. D'autres raisons expliquent

que peu d'universités québécoises ne figurent aux classements les plus connus : la langue de publication de la recherche est l'une d'entre elles. Les classements internationaux ne retiennent que des revues scientifiques de langue anglaise pour évaluer le volume de production d'une université. Au Québec, une grande partie de la recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur s'effectue en français et plusieurs contributions sont publiées dans des revues francophones. Une partie de la production scientifique issue des universités québécoises est donc occultée dans ces classements.

Les établissements québécois auraient néanmoins avantage à réfléchir à un modèle permettant de mieux faire connaître leurs domaines de spécialité et leurs atouts. L'internationalisation est là pour rester et les universités québécoises doivent établir leur stratégie afin d'en tirer profit. Ceci dit, peut-on mettre au point de nouveaux index afin de mieux rendre compte de la diversité des établissements québécois d'éducation supérieure?

Par ailleurs, le Québec a manifesté sa volonté de favoriser une plus grande mobilité des étudiants québécois vers l'étranger. Pour ce faire, il est nécessaire que les étudiants québécois disposent de sources d'informations fiables sur les programmes et universités ailleurs dans le monde. Une plus grande implication du Québec dans l'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement supérieur étrangers pourrait avoir comme résultat d'inciter les étudiants à poursuivre des études hors-Québec.

Le projet de la Commission européenne de créer un « classement de Bruxelles » des universités mondiales et européennes est une initiative qu'il faut suivre. Ce classement serait conçu dans l'objectif de favoriser la

mobilité des étudiants en leur permettant d'avoir accès à des renseignements objectifs, compréhensibles et clairs sur la nature et la qualité des formations que dispensent les établissements. L'objectif de la Commission européenne est double : il s'agit, d'une part, de mettre un terme au monopole des classements existants qui font belle part aux établissements anglo-saxons, mais où les établissements européens, français en particulier, sont désavantagés. La cartographie, envisagée par la Commission, permettrait de mieux illustrer les spécificités des établissements européens. D'autre part, ce classement devrait servir à attirer les étudiants du monde entier dans les universités européennes plutôt que de les inciter à poursuivre leurs études sur le continent nord-américain.

Dans cette optique, ce classement pourrait avantager systématiquement les établissements des États-membres, au détriment des établissements étrangers. Tel que l'ont souligné certains, les classements ont souvent tendance à valoriser les universités de certains pays : le classement de Shanghai met en valeur les universités américaines, le *Times* favorise les universités britanniques, le classement de Leiden avantage les établissements néerlandais, etc (Bourdin, 2008).

Pour cette raison, il faut aussi réfléchir à la création d'un programme international d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur qui pourrait offrir aux gouvernements, aux établissements, de même qu'aux étudiants, des informations justes et utiles sur la qualité et la performance des universités dans le monde.

Un tel mandat reviendrait à l'UNESCO puisqu'elle est l'agence internationale par excellence dans le domaine de l'éducation supérieure. De surcroît, elle possède un

institut de statistique qui se spécialise dans le développement d'indicateurs permettant la comparaison internationale. Cette agence statistique recueille déjà, depuis fort longtemps, une panoplie de données sur les systèmes d'éducation des pays membres. Le développement d'un programme d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur du monde pourrait être envisagé. Une telle initiative pourrait dissiper certaines critiques, notamment quant à la légitimité des auteurs des classements et à la validité des indicateurs utilisés.

Un tel projet nécessite un porte-étendard. À ce titre, le Québec pourrait se porter volontaire. Plusieurs raisons portent à croire que le Québec pourrait assumer le leadership en matière d'évaluation de la performance des universités. L'éducation relève de son champ de compétence; il a donc la marge de manœuvre nécessaire pour porter son action sur la scène internationale. Il est présent à l'UNESCO, par la voix de son représentant, au sein de la Délégation canadienne. Le Québec dispose également d'un bassin d'experts en statistiques, à l'Institut de la statistique du Québec comme à l'Observatoire des sciences et des technologies de l'UQAM, qui s'intéressent déjà aux données bibliométriques (Gingras, 2008). Les compétences des statisticiens québécois pourraient ainsi s'ajouter à celles de l'Institut de la statistique de l'UNESCO.

Dans cette démarche, le Québec pourrait faire équipe avec la France. Forts de leur réussite dans le dossier de la diversité culturelle à l'UNESCO, les deux gouvernements pourraient assumer conjointement ce projet. En France, l'Observatoire des sciences et techniques produit également un classement universitaire où sont insérées des données bibliométriques. Pourrait-on imaginer un début de connivence entre les organes statistiques du Québec, de la France et de

l'UNESCO, qui permettrait de mettre en commun méthodes et informations afin d'élaborer un cadre statistique solide pour l'évaluation des universités dans le monde?

Le Québec est également un membre actif au sein des instances de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui regroupe plus de 700 établissements partout dans le monde. Le Québec, avec le concours de la France, pourrait-il amener l'AUF à faire pression sur l'UNESCO afin de faire progresser l'idée d'un classement qui serait chapeauté par cette organisation?

Une telle initiative serait bénéfique pour la relation franco-québécoise, qui se cherche de nouvelles avenues de coopération. L'intérêt envers l'enseignement supérieur que partagent les deux gouvernements pourrait favoriser cette démarche conjointe. D'autre part, ce projet est porteur pour le Québec puisqu'il lui permettrait de réaffirmer l'importance de sa présence, non seulement à l'UNESCO, mais au sein des organisations internationales.

CONCLUSION

Les classements internationaux font dorénavant partie du paysage de l'enseignement supérieur. Compte tenu des informations que plusieurs souhaitent obtenir quant à la performance ou aux spécificités des divers établissements d'enseignement supérieur, les classements se révèlent les sources les plus simples et faciles à consulter. Ils attirent ainsi l'attention des médias, des étudiants, des professeurs-chercheurs, des chefs d'entreprises et des décideurs publics.

Puisqu'ils fournissent, somme toute, des informations qui peuvent être utiles à ces diverses clientèles, les classements sont très prisés. Mais comment s'en servir à bon escient? Tous les chercheurs qui se sont

penchés sur cette question considèrent que les classements doivent être pris comme une source d'information, parmi d'autres. Un modèle, même imparfait, peut comporter des informations qui seront utiles, si elles sont interprétées judicieusement (Taylor & Braddock, 2007).

Le contexte actuel a favorisé la course au financement des universités. Il pousse certains établissements à hausser les frais de scolarité. Les sources d'information sur la qualité et la performance des universités sont ainsi susceptibles d'être de plus en plus populaires auprès des étudiants.

Comment assurer à tous l'accès à des données fiables? Plusieurs ont rappelé l'importance que doivent jouer les États dans ce processus. Ainsi, la création d'un programme international d'évaluation de la qualité des établissements, chapeauté par des instances déjà existantes - l'UNESCO et son institut statistique - conférerait davantage de valeur et de légitimité aux résultats qui en découleraient.

L'internationalisation de l'éducation supérieure et la concurrence féroce à laquelle se livrent les universités ne doivent pas éclipser une réalité : toutes les universités n'ont pas vocation de devenir des établissements de classe mondiale. Les institutions qui accomplissent leur mission avec succès et efficacité, même si elle n'est pas en phase avec la recherche de pointe, doivent, elles aussi, se retrouver dans les classements internationaux. Au-delà de la performance, la qualité est le critère-phare qui doit guider l'évaluation des systèmes éducatifs.

Notes

1 Sont répertoriés les prix Nobel de physique, de chimie, de médecine et d'économie et les médailles Fields – un prix prestigieux dans le domaine des mathématiques - remis depuis 1911.

2 Il s'agit d'index bibliométriques permettant de repérer les citations d'articles les plus fréquentes dans la littérature scientifique.

3 *Center for Higher Education Development.*

BIBLIOGRAPHIE

Bourdin, Joël. 2008. *Enseignement supérieur : le défi des classements*. Paris: Sénat, République Française.

Confédération suisse. *The Ranking Forum of Swiss Universities*. Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche.

<http://www.universityrankings.ch/fr/>.

Consulté le 18 mai 2010.

Dalsheimer, Nadine & Denis Despréaux. 2008. Analyse des classements internationaux des établissements d'enseignement supérieur. *Comparaisons internationales, Éducation & formations*, n° 78, novembre.

Dill, David D. & Maarja Soo. 2005. Academic quality, league tables, and public policy: A cross-national analysis of university ranking systems. *Higher Education*, 49 (4):495-533.

Gingras, Yves. 2008. La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs. *Note de recherche 2008-05*, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.

Harfi, Mohamed & Claude Mathieu. 2006. Classement de Shanghai et image internationale des universités : quels enjeux pour la France ? *Horizons stratégiques*, Centre d'analyse stratégique, République française, octobre.

Hazelkorn, Ellen. 2009. Rankings and the Battle for World-Class Excellence: Institutional Strategies and Policy Choices. *Higher Education Management and Policy*, 21 (1):56-76.

Horta, Hugo. 2009. Global and National Prominent Universities: Internationalization, Competitiveness and the Role of the State. *Higher Education*, 58 (3): 387-405.

Institut Thomas More. 2009. Vers quel classement européen des universités? *Note de Benchmarking 4*, octobre.

Le Figaro. 2008. Péresse veut dix universités dans l'élite mondiale. *Le Figaro*, 6 août.

Marginson, Simon & Marijk van der Wende. 2007. Globalisation and Higher Education, *Education Working Paper Number 8*, Organisation for Economic Cooperation and Development, Paris, 6 July.

Page, Stewart. 1995. Rankings of Canadian Universities: Pitfalls in Interpretation. *Canadian Journal of Higher Education* 25 (2):17-28.

———. 2001. Ranking of Canadian Universities: A New Marketing Tool. *Journal of Marketing For Higher Education* 10 (2):59 - 69.

Pech, Marie-Estelle. 2009. Universités : les secrets du classement de Shanghai. *Le Figaro*, 30 octobre.

République française. 2008a. Valérie Pécresse présente ses priorités pour la Présidence française de l'Union européenne. *Communiqué*, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 1er juillet.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid21540/valerie-pecresse-presente-ses-priorites-pour-la-presidence-francaise-de-l-union-europeenne.html>

Consulté le 27 mai 2010.

République française. 2008b. Comparaison internationale des systèmes éducatifs : un modèle européen? *Intervention de Valérie Pécresse*, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 13 novembre.

http://www.nouvelleuniversite.gouv.fr/IMG/pdf/InterventionValerie_Pecresse_Conference_Indicateurs_de_comparaison_internationale.pdf

Consulté le 27 mai 2010.

Rocki, Marek. 2005. Statistical and Mathematical Aspects of Ranking: Lessons from Poland. *Higher Education in Europe*, 30 (2):173-181.

Salmi, Jamil. 2009. *The Challenge of Establishing World-Class Universities*. Washington, D.C.: The World Bank.

Smart, Warren. 2010. *What do International Rankings tell us about the Performance of New Zealand Universities?* Ministry of Education, New Zealand.

Sponsler, Brian A. 2009. *The Role and Relevance of Rankings in Higher Education Policymaking*. Institute for Higher Education Policy; Lumina Foundation for Education.

Taylor, Paul & Richard Braddock. 2007. International University Ranking Systems and the Idea of University Excellence. *Journal of Higher Education Policy and Management*, 29 (3):245 - 260.

UNESCO. 2009. *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009. Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*. Institut de statistique de l'UNESCO.

Usher, Alex & Massimo Savino. 2006. *A World of Difference: A Global Survey of University League Tables*. Toronto, ON: Educational Policy Institute.

Van Dyke, Nina. 2005. Twenty Years of University Report Cards. *Higher Education in Europe*, 30 (2):103-125.

Wells, Paul. 2009. Our Universities can be Smarter. *Maclean's.ca*, July 28.

<http://www2.macleans.ca/2009/07/28/our-universities-can-be-smarter/>

Consulté le 14 mai 2010.

Classements

Academic Ranking of World Universities. *Ranking Methodology*.
<http://www.arwu.org/ARWUMethodology2009.jsp>
Consulté le 17 mai 2010.

Centrum für Hochschulentwicklung. *CHE University Ranking*.
<http://www.che-ranking.de/cms/?getObject=614&getLang=en>
Consulté le 18 mai 2010.

Cybermetrics Lab. *World Universities' Ranking on the Web*. Conseil supérieur de la recherche scientifique espagnol.
<http://www.webometrics.info/index.html>
Consulté le 18 mai 2010.

École des Mines. *Classement international professionnel des établissements d'enseignement supérieur, Enquête 2009*.
<http://www.ensmp.fr/Actualites/PR/defclassementEMP.pdf>
Consulté le 17 mai 2010.

Financial Times. *Global MBA Ranking 2010*.
<http://rankings.ft.com/businessschoolrankings/global-mba-rankings>
Consulté le 18 mai 2010.

Times Higher Education. *World University Rankings 2009*.
<http://www.timeshighereducation.co.uk/hybrid.asp?typeCode=431&pubCode=1&navcode=148>
Consulté le 17 mai 2010.

Universiteit Leiden. *Leiden World Ranking*. Center for Science and Technology Studies.
<http://socialsciences.leiden.edu/cwts/news/the-leiden-ranking.html>
Consulté le 18 mai 2010.



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité.



Directeur : Paul-André Comeau

Pour renseignements :

Karine Plamondon

Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864

leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site :

www.leppm.enap.ca

Pour citer ce document :

GAGNON Jacinthe. Les classements internationaux des universités. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2010 19 p. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec; Rapport 9).